

III. SECTION INDEMNITES

A. REGIME GENERAL

1. Régime général - Incapacité primaire

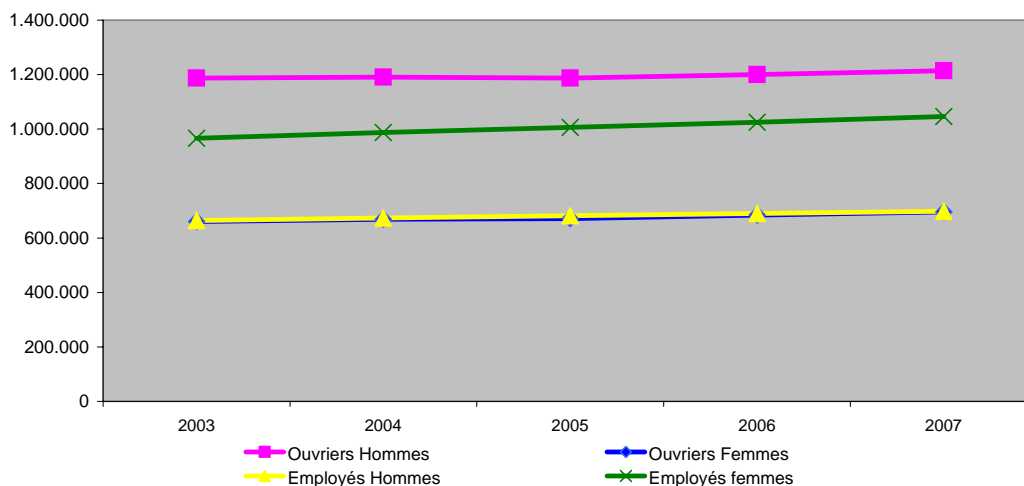
a. Population assurée

Tableau 1 - Effectif des titulaires primaires - Situation au 31 décembre - Evolution 2003 - 2007

		2003	2004	2005	2006	2007
Ouvriers	Hommes	1.187.071	1.191.084	1.186.827	1.199.641	1.214.210
	Femmes	660.397	668.698	670.750	683.827	695.820
	Total	1.847.468	1.859.782	1.857.577	1.883.468	1.910.030
Employés	Hommes	663.858	674.006	681.946	689.493	698.492
	Femmes	966.218	987.771	1.005.834	1.025.020	1.045.631
	Total	1.630.076	1.661.777	1.687.780	1.714.513	1.744.123
Total	Hommes	1.850.929	1.865.090	1.868.773	1.889.134	1.912.702
	Femmes	1.626.615	1.656.469	1.676.584	1.708.847	1.741.451
	Total	3.477.544	3.521.559	3.545.357	3.597.981	3.654.153
Evolution par rapport à l'année précédente			1,27%	0,68%	1,48%	1,56%

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Graphique 1 - Effectif des titulaires primaires - Situation au 31 décembre - Evolution 2003 - 2007



Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

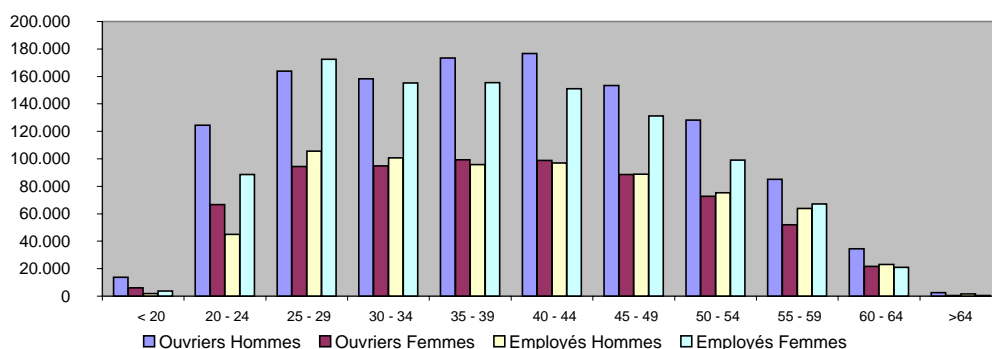
L'effectif des titulaires indemnisables primaires se compose de la population des titulaires assurés en cas d'incapacité de travail. Les titulaires assurés sont les travailleurs salariés du secteur privé et les chômeurs. Les titulaires déjà reconnus en invalidité ne sont plus repris dans cet effectif. Le tableau 1 et le graphique 1 montrent l'évolution de l'effectif des titulaires indemnisables primaires par état social et sexe. Entre 2003 et 2007, la population assurée augmente de 5,08%. Examinée par sexe, l'augmentation est de 7,06% chez les femmes et de 3,34% chez les hommes. Le taux de croissance est approximativement deux fois plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Cette tendance peut notamment s'expliquer par divers facteurs tels que

- le taux croissant de participation des femmes sur le marché du travail.
- le relèvement de l'âge de la pension des femmes. Au plus un titulaire indemnisable est âgé, au plus il a de chance d'entrer en incapacité de travail.
- le vieillissement de la population.

Tableau 2 - Effectif des titulaires indemnisables primaires par groupe d'âge et par sexe - Situation au 31 décembre 2007

Groupe d'âge	Ouvriers Hommes	Ouvriers Femmes	Employés Hommes	Employés Femmes	Total
< 20	13.677	6.154	1.806	3.691	25.328
20 - 24	124.542	66.606	44.989	88.507	324.644
25 - 29	163.863	94.398	105.482	172.595	536.338
30 - 34	158.338	94.899	100.750	155.203	509.190
35 - 39	173.525	99.411	95.807	155.559	524.302
40 - 44	176.596	98.791	97.062	151.107	523.556
45 - 49	153.360	88.619	88.900	131.186	462.065
50 - 54	128.129	72.757	75.208	99.141	375.235
55 - 59	85.095	52.064	63.876	67.052	268.087
60 - 64	34.587	21.686	23.062	21.015	100.350
>64	2.498	435	1.550	575	5.058
Total	1.214.210	695.820	698.492	1.045.631	3.654.153

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Graphique 2 - Effectif des titulaires indemnissables primaires par groupe d'âge et par sexe - Situation au 31 décembre 2007

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Le tableau 2 et le graphique 2 représentent les titulaires indemnissables primaires selon le groupe quinquennal d'âge auquel ils appartiennent. Les chiffres sont donnés selon l'état social (ouvriers ou employés) ainsi que selon le sexe.

b. Jours indemnifiés et dépenses

Tableau 3 - Nombre de jours indemnifiés et dépenses correspondantes (en euro) - Evolution 2003 - 2007

		2003	2004	2005	2006	2007
		Jours indemnifiés				
Ouvriers	Hommes	9.419.834	9.200.783	9.128.394	9.426.497	10.160.383
	Femmes	6.543.278	6.635.861	6.948.813	7.648.747	8.702.247
	Régul.	0	0	0	0	0
	Total	15.963.112	15.836.644	16.077.207	17.075.244	18.862.630
Employés	Hommes	1.919.799	1.956.215	1.961.476	2.030.465	2.152.072
	Femmes	4.502.751	4.656.349	4.883.834	5.220.048	5.860.390
	Régul.	0	0	0	0	0
	Total	6.422.550	6.612.564	6.845.310	7.250.513	8.012.462
Total général		22.385.662	22.449.208	22.922.517	24.325.757	26.875.092
Evolution par rapport à l'année précédente			0,28%	2,11%	6,12%	10,48%
		Dépenses				
Ouvriers	Hommes	376.880.742	372.752.194	378.945.785	399.077.464	435.698.013
	Femmes	185.156.208	190.997.958	205.302.521	230.922.373	267.731.399
	Régul.	-17.866.702	-17.583.678	-16.350.169	-15.263.621	-15.691.747
	Total	544.170.247	546.166.474	567.898.138	614.736.217	687.737.665
Employés	Hommes	83.728.343	85.919.944	88.430.113	93.036.509	99.608.672
	Femmes	154.851.914	162.704.571	175.525.085	191.407.296	217.663.125
	Régul.	-6.106.919	-6.753.006	-6.518.285	-6.185.950	-6.225.918
	Total	232.473.339	241.871.509	257.436.913	278.257.855	311.045.879
Rectifications relatives à des exercices antérieurs		346	1.038	-58	786	-108.488
Total général		776.643.932	788.039.021	825.334.993	892.994.858	998.675.055
Evolution par rapport à l'année précédente			1,47%	4,73%	8,20%	11,83%
		Indemnité moyenne				
Ouvriers	Hommes	40,01	40,51	41,51	42,34	42,88
	Femmes	28,30	28,78	29,54	30,19	30,77
	Total	34,09	34,49	35,32	36,00	37,29
Employés	Hommes	43,61	43,92	45,08	45,82	46,29
	Femmes	34,39	34,94	35,94	36,67	37,14
	Total	36,20	36,58	37,61	38,38	39,60
Total général		34,69	35,10	36,01	36,71	37,98
Evolution par rapport à l'année précédente			1,18%	2,57%	1,96%	3,46%

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

La première année d'incapacité de travail est appelée "période d'incapacité primaire". Lorsque la maladie atteint une année, le titulaire toujours reconnu en incapacité de travail entre dans une période d'invalidité (voir chiffres partie 3).

Le Tableau 3 donne, pour des périodes d'incapacité primaire, les jours et les montants indemnifiés entre 2003 et 2007, par état social et sexe. Sur base de ces chiffres, l'indemnité moyenne par état social et sexe a été calculée. Chaque tableau donne également l'évolution exprimée en pourcentage par rapport à l'année précédente. L'augmentation de 3,46% de l'indemnité moyenne entre 2006 et 2007 peut notamment s'expliquer par les différentes mesures entrées en vigueur au cours de l'exercice 2007:

- **1er janvier 2007:**

* Augmentation de 1% du plafond AMI pour les nouveaux cas entrés à partir du 1er janvier 2007.

* Liaison des montants "minimum travailleur régulier" avec charge et isolés aux montants de la pension minimum des travailleurs salariés.

- 1er avril 2007:

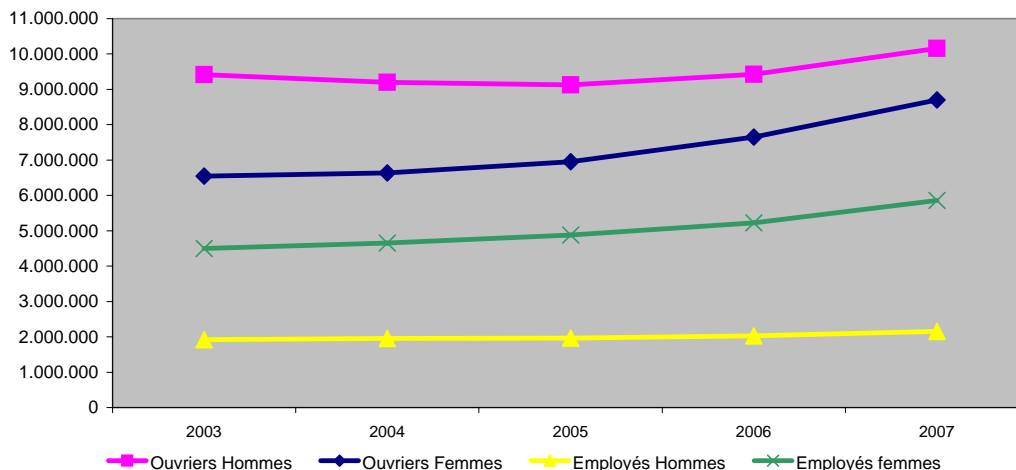
* Liaison des montants "minimum travailleur non régulier" aux montants du revenu d'intégration sociale (RIS).

- 1er septembre 2007:

* Augmentation des montants "minimum travailleur régulier" avec charge et isolés suite à l'augmentation des montants minimum pension des travailleurs salariés.

* Augmentation de 4,04% du montant "minimum travailleur régulier" cohabitant.

Graphique 3 - Nombre de jours indemnisés aux titulaires indemnisables primaires - Evolution 2003 - 2007



Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

En 2007, 37,81% du total des jours sont indemnisés à des ouvriers hommes et 32,38% à des ouvrières. Pour les employés les pourcentages sont respectivement de 8,00% pour les hommes et 21,81% pour les femmes. Sur cette période de 5 ans, la croissance la plus importante est constatée chez les ouvrières avec un taux moyen annuel de 7,49%.

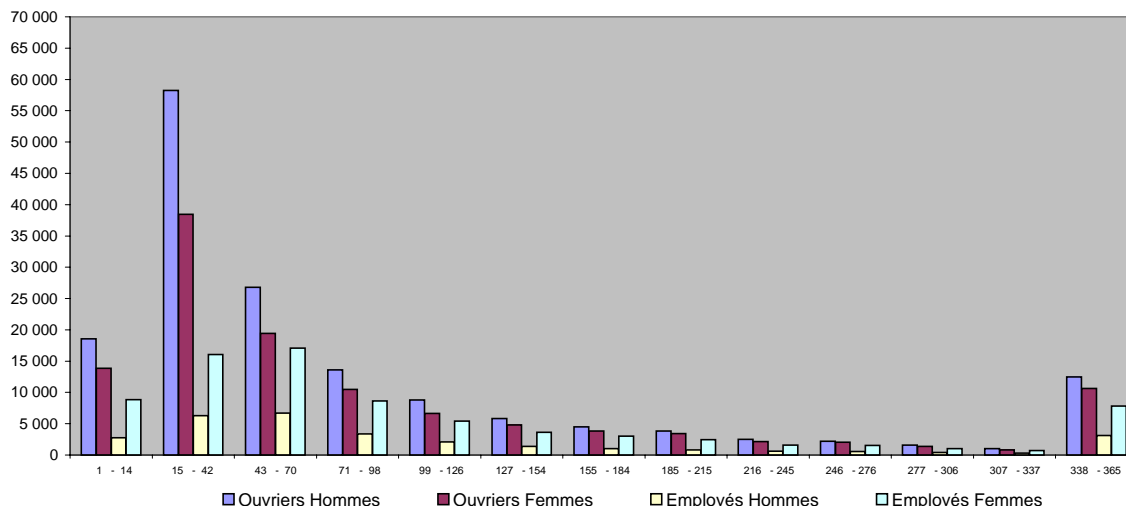
c. Cas de maladie

Tableau 4 - Nombre de cas de maladie terminés répartis selon la durée de l'incapacité de travail Evolution 2003 - 2007

Durée en jours	2003	2004	2005	2006	2007
1 - 14 jours	39.393	38.142	42.743	40.384	44.037
15 - 42 jours	115.488	113.561	116.878	116.213	118.968
43 - 70 jours	62.535	62.754	64.451	67.219	69.932
71 - 98 jours	31.067	30.916	33.193	34.353	36.095
99 - 126 jours	19.699	19.540	20.329	21.551	22.957
127 - 154 jours	13.556	13.604	13.692	14.447	15.624
155 - 184 jours	12.057	10.756	10.801	11.420	12.385
185 - 215 jours	8.916	8.940	8.995	9.339	10.513
216 - 245 jours	6.410	6.104	5.983	6.189	6.845
246 - 276 jours	5.678	5.418	5.275	5.796	6.284
277 - 306 jours	4.782	3.975	3.691	3.856	4.365
307 - 337 jours	3.234	2.746	2.402	2.596	2.837
338 - 365 jours	26.503	29.229	28.384	30.475	34.072
Total	349.318	345.685	356.817	363.838	384.914

Source : INAMI - Service indemnités - Direction finances et statistiques

Le *Tableau 4*, extrait des documents statistiques, a pour but de répartir les cas indemnisés en incapacité primaire selon la durée totale de l'incapacité de travail reconnue exprimée en jours. Seuls les cas dont l'incapacité de travail s'est terminée au cours de chacune des années examinées (2003 à 2007) peuvent être répertoriés dans une catégorie de durée déterminée. Les cas d'incapacité de travail dont la durée d'incapacité n'est pas supérieure à la période de salaire garanti (quatorze jours pour les ouvriers et trente jours pour les employés) et qui ne sont donc pas indemnisés par l'assurance maladie ne sont pas repris dans ces chiffres. Si l'incapacité se prolonge au delà de la période de salaire garanti, le cas est codifié pour la durée totale de l'incapacité. Les cas dont la durée est inférieure à quinze jours concernent majoritairement des travailleurs en chômage qui tombent directement à charge de l'assurance. La période de 338 à 365 jours contient notamment les cas de maladie qui atteignent un an d'incapacité et qui entreront probablement en invalidité.

Graphique 4 - Nombre de cas de maladie (terminés en 2007) répartis selon la durée de l'incapacité de travail reconnue

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

N.B. La première période ne compte que quatorze jours alors que les autres périodes comptent à peu près 28 jours.

On constate que 30,91% ont une durée d'incapacité comprise entre 15 et 42 jours et 18,17% une durée comprise entre 43 et 70 jours. Ensuite, le nombre de cas décroît ensuite progressivement jusqu'à la dernière durée d'incapacité qui regroupe en fait les titulaires dont la durée atteint un an. Ces titulaires entreront donc probablement dans leur seconde année d'incapacité c'est-à-dire en invalidité.

Tableau 5 - Nombre de cas de maladie terminés répartis par groupe d'âge - Evolution 2003 - 2007

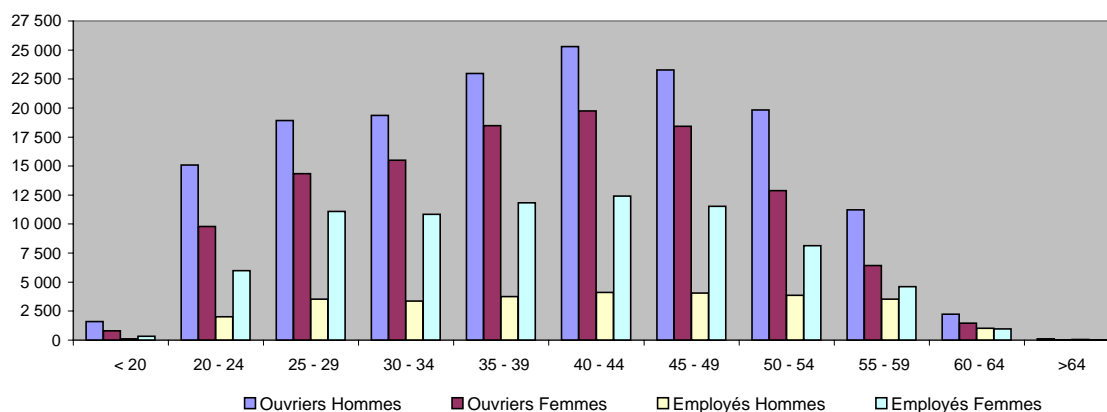
Groupe d'âge	2003	2004	2005	2006	2007
< 20	2.946	2.557	2.585	2.615	2.806
20 - 24	33.962	32.068	32.683	31.916	32.879
25 - 29	45.065	43.904	45.901	46.329	47.884
30 - 34	49.972	48.253	48.413	49.113	49.071
35 - 39	54.485	52.782	52.954	53.330	57.049
40 - 44	53.832	53.929	56.303	56.851	61.570
45 - 49	49.151	49.802	51.382	53.024	57.289
50 - 54	37.143	37.915	39.984	42.284	44.700
55 - 59	18.896	20.187	22.030	23.358	25.787
60 - 64	3.704	4.123	4.425	4.867	5.693
>64	162	165	157	151	186
Total	349.318	345.685	356.817	363.838	384.914

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Tableau 6 - Nombre de cas de maladie (terminés en 2007) répartis par groupe d'âge

Groupe d'âge	Ouvriers Hommes	Ouvriers Femmes	Employés Hommes	Employés Femmes	Total
< 20	1.589	791	105	321	2.806
20 - 24	15.074	9.803	2.017	5.985	32.879
25 - 29	18.908	14.344	3.531	11.101	47.884
30 - 34	19.369	15.502	3.359	10.841	49.071
35 - 39	22.971	18.485	3.762	11.831	57.049
40 - 44	25.283	19.745	4.119	12.423	61.570
45 - 49	23.272	18.437	4.041	11.539	57.289
50 - 54	19.827	12.878	3.870	8.125	44.700
55 - 59	11.238	6.427	3.522	4.600	25.787
60 - 64	2.235	1.461	1.024	973	5.693
>64	105	17	49	15	186
Total	159.871	117.890	29.399	77.754	384.914

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Graphique 5 - Nombre de cas de maladie (terminés en 2007) répartis par groupe d'âge

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Les Tableaux 5 et 6 ainsi que le graphique 5 donnent le nombre de cas indemnisés répartis selon le groupe d'âge auquel ils appartiennent.

Tableau 7 - Durée d'indemnisation moyenne par cas et nombre moyen de cas de maladies par 1000 titulaires Evolution 2003 - 2007

		2003	2004	2005	2006	2007
		Durée d'indemnisation moyenne				
Ouvriers	Hommes	58,24	59,83	57,84	60,04	60,89
	Femmes	63,07	63,32	62,64	65,16	68,31
Employés	Hommes	69,31	70,26	69,33	69,25	71,18
	Femmes	68,84	68,60	66,62	68,48	70,24
Total	Hommes	59,85	61,40	59,60	61,47	62,49
	Femmes	65,31	65,40	64,23	66,48	69,08
		Nombre moyen de cas				
Ouvriers	Hommes	133,01	127,84	129,94	127,82	131,67
	Femmes	152,59	150,69	156,79	160,81	169,43
Employés	Hommes	40,40	40,05	40,90	40,66	42,09
	Femmes	66,07	66,47	69,14	70,73	74,36
Total	Hommes	99,79	96,11	97,45	96,01	98,95
	Femmes	101,20	100,47	104,20	106,77	112,35

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Le Tableau 7 donne d'une part, la durée moyenne d'indemnisation par cas de maladie en période d'incapacité primaire et d'autre part le nombre moyen de cas de maladie pour 1000 titulaires.

Seuls les jours indemnisés en dehors de la période de salaire garanti sont pris en compte c'est ce qui peut expliquer les différences lorsque l'on examine les chiffres par état social.

2. Régime général - Maternité

a. Jours indemnisés et dépenses

Tableau 8 - Nombre de jours indemnisés et dépenses correspondantes (en euro) - Evolution 2003 - 2007

	Nombre de jours				
	2003	2004	2005	2006	2007
Période de repos de maternité					
Ouvrières	2.442.632	2.531.741	2.572.969	2.582.286	2.599.608
Employées	3.932.144	4.055.759	4.226.842	4.270.366	4.353.750
Total	6.374.776	6.587.500	6.799.811	6.852.652	6.953.358
Période d'écartement du travail					
Ouvrières	538.583	566.774	552.789	577.270	548.251
Employées	1.247.538	1.244.359	1.220.260	1.288.481	1.371.627
Total	1.786.121	1.811.133	1.773.049	1.865.751	1.919.878
Total à charge de l'AMI (1)	1.281.145	1.333.815	1.286.548	1.371.804	(2)
Congé de paternité	331.593	354.744	365.195	373.764	386.759
Congé d'adoption	1.745	3.891	12.312	8.905	8.663
Total général	8.494.235	8.757.268	8.950.367	9.101.072	9.268.658
Evolution par rapport à l'année précédente		3,10%	2,21%	1,68%	1,84%
Invalidité	65.341	60.808	68.910	72.432	78.073

(1) Nombre de jours indemnisés par l'AMI après déduction des jours qui ont finalement été pris en charge par le Fond des Maladies Professionnelles.

(2) Pas encore disponible.

	Dépenses				
	2003	2004	2005	2006	2007
Période de repos de maternité					
Ouvrières	93.536.018	99.263.628	103.797.100	106.849.238	109.757.230
Employées	205.795.619	216.341.974	231.924.064	240.864.317	250.706.392
Régularisations	645.298	587.685	898.976	1.283.093	1.412.689
Total	299.976.934	316.193.287	336.620.140	348.996.649	361.876.311
Période d'écartement du travail					
Ouvrières	18.566.099	19.938.559	20.250.722	21.362.739	20.501.197
Employées	53.077.511	53.915.852	54.687.272	58.546.126	63.412.833
Régularisations	-20.416.245	-27.904.206	-22.203.396	-22.982.302	-24.153.724
Total	51.227.364	45.950.204	52.734.598	56.926.564	59.760.306
Congé de paternité	25.642.510	28.058.784	29.770.559	31.115.154	32.934.836
Congé d'adoption	137.576	283.616	856.063	630.344	650.251
Rectifications relatives à des exercices antérieurs	179	81	-7.111	-105	30
Total général	376.984.564	390.485.973	419.974.249	437.668.605	455.221.733
Evolution par rapport à l'année précédente		3,58%	7,55%	4,21%	4,01%
Invalidité	2.585.517	2.506.978	2.892.439	3.088.540	3.398.135

	Indemnité moyenne				
	2003	2004	2005	2006	2007
Période de repos de maternité					
Ouvrières	38,29	39,21	40,34	41,38	42,22
Employées	52,34	53,34	54,87	56,40	57,58
Total	46,96	47,91	49,37	50,74	51,84
Période d'écartement du travail					
Ouvrières	34,47	35,18	36,63	37,01	37,39
Employées	42,55	43,33	44,82	45,44	46,23
Total	40,11	40,78	42,27	42,83	43,71
Congé de paternité				83,25	85,16
Congé d'adoption				70,79	75,06
Total général	46,69	47,71	49,30	50,47	51,57
Evolution par rapport à l'année précédente		2,18%	3,34%	2,37%	2,17%
Invalidité	39,57	41,23	41,97	42,64	43,53

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

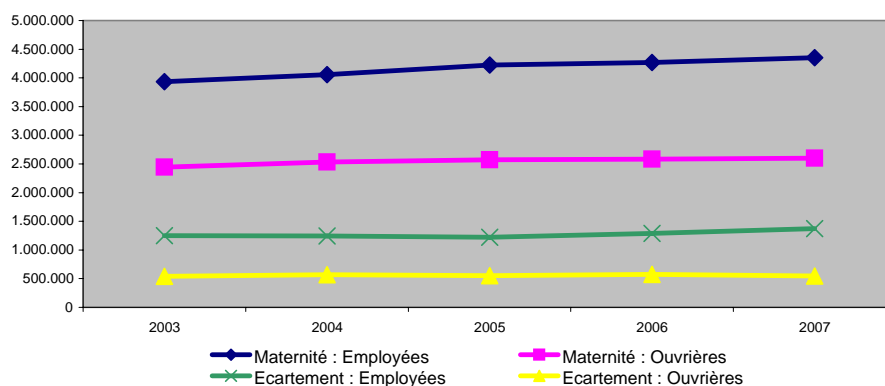
Le tableau 8 donne les dépenses relatives à la maternité. Ces dépenses peuvent concerner des titulaires reconnues invalide en repos de maternité ou d'autres titulaires en repos de maternité, catégorie où l'on enregistre la plupart des dépenses. Deux types de dépenses sont comprises dans cette dernière rubrique : d'une part l'indemnisation des quinze semaines de repos de maternité et d'autre part l'indemnisation des périodes pendant lesquelles la titulaire enceinte est écartée de son milieu de travail en raison d'une grossesse ou d'un allaitement.

Le tableau donne également le nombre de jours et les montants indemnisés dans le cadre du congé de paternité et du congé d'adoption en vigueur depuis le 01/07/2002.

Le congé de paternité consiste en un congé de 10 jours dont les 3 premiers sont à charge de l'employeur et les 7 derniers à charge de l'assurance indemnité.

Depuis le 25 juillet 2004, le congé d'adoption donne quant à lui droit à un congé de maximum 6 semaines en cas d'adoption d'un enfant de moins de 3 ans ou de maximum 4 semaines lorsque l'enfant est âgé entre 3 et moins de 8 ans. Ces périodes sont doublées si l'enfant est handicapé. Les 3 premiers jours sont également à charge de l'employeur, le surplus étant à charge de l'assurance indemnité. La forte augmentation des montants indemnisés dans le cadre du congé d'adoption constatée entre 2004 et 2005 est notamment due au fait que le nombre de jours octroyés en cas de congé d'adoption a été augmenté à partir du 25/07/2004. L'augmentation du nombre de jours est moins importante en 2004 qu'en 2005 car cette mesure n'a été en vigueur que durant la seconde moitié de 2004. Ce nombre de jour diminue de 3.407 unités entre 2005 et 2006 et de 242 unités entre 2006 et 2007.

Outre les jours et les montants indemnisés, une indemnité moyenne par état social a été calculée. Enfin, chaque tableau donne également l'évolution exprimée en pourcentage par rapport à l'année précédente.

Graphique 6 - Nombre de jours indemnisés en maternité- Evolution 2003 - 2007

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

b. Cas

Tableau 9 - Nombre de cas de maternité terminés répartis par groupe d'âge (sans les cas de maternité de titulaires invalides) - Evolution 2003 - 2007

Groupe d'âge	2003	2004	2005	2006	2007
< 20	506	473	457	448	434
20 - 24	10.990	10.866	10.543	10.381	10.210
25 - 29	29.008	29.317	30.085	30.679	31.046
30 - 34	24.644	24.899	25.517	25.894	25.891
35 - 39	8.003	8.610	9.084	9.693	9.972
40 - 44	1.188	1.361	1.514	1.570	1.692
45 - 49	36	39	53	53	76
> 49	2	1	0	2	3
Total	74.377	75.566	77.253	78.720	79.324
Evolution par rapport à l'année précédente		1,60%	2,23%	1,90%	0,77%

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

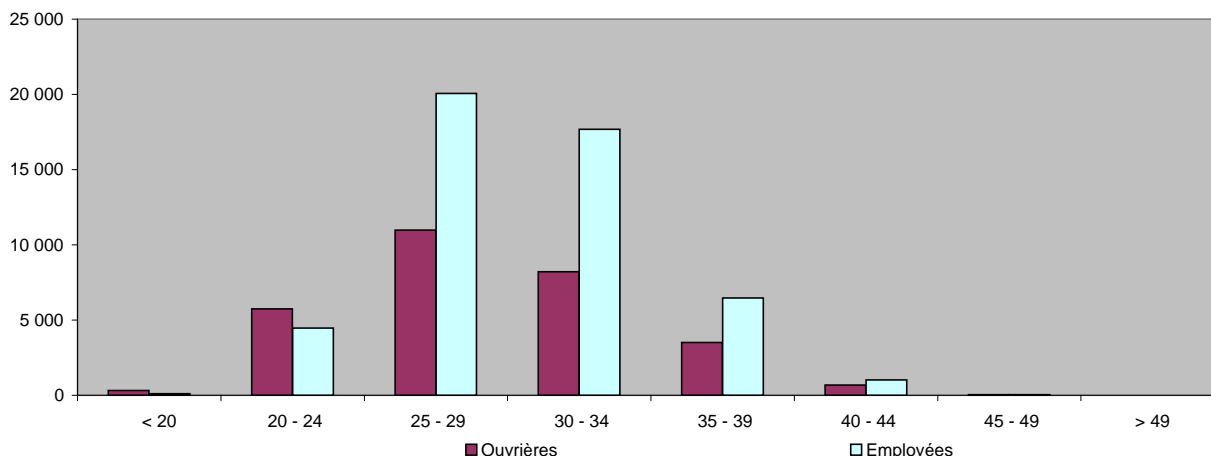
Le Tableau 9 extrait des documents statistiques, donne la répartition des cas de maternité selon le groupe d'âge auquel appartient la titulaire.

Tableau 10 - Nombre de cas de maternité terminés en 2007 répartis par groupe d'âge

Groupe d'âge	Ouvrières	Employées	Total
< 20	324	110	434
20 - 24	5.749	4.461	10.210
25 - 29	10.975	20.071	31.046
30 - 34	8.210	17.681	25.891
35 - 39	3.509	6.463	9.972
40 - 44	678	1.014	1.692
45 - 49	32	44	76
> 49	2	1	3
Total	29.479	49.845	79.324

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Graphique 7 - Nombre de cas de maternité terminés en 2007 répartis par groupe d'âge



Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Le *tableau 10* et le *graphique 7* montrent les cas de maternité ventilés selon l'état social et le groupe d'âge. Dans l'ensemble, les cas de maternité sont plus nombreux chez les employées à savoir 62,84 % du nombre total. Les cas de maternité se retrouvent principalement dans la tranche d'âge des 25-29 ans. Le taux de natalité (calculé sur base des titulaires indemnissables primaires de moins de 45 ans) est quant à lui de 6,40 pour les ouvrières et de 6,85 pour les employées. Nous pouvons cependant remarquer que ce taux est plus élevé chez les ouvrières pour les femmes de moins de 25 ans. La situation s'inverse lorsque nous analysons les tranches d'âges supérieures.

3. Régime général - Invalidité

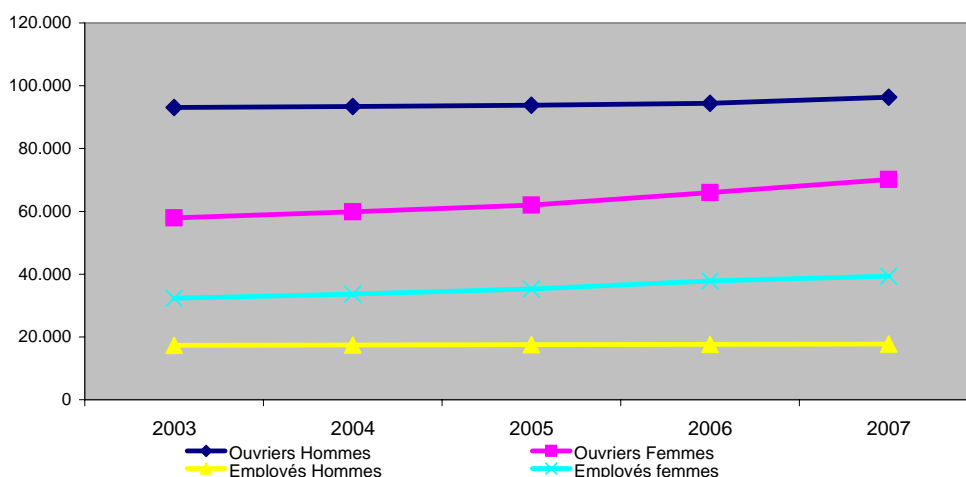
a. Effectif

Tableau 11 - Effectif des invalides au 31 décembre - Evolution 2003 - 2007

		2003	2004	2005	2006	2007
Ouvriers	Hommes	93.110	93.390	93.781	94.387	96.394
	Femmes	57.915	59.858	62.026	66.001	70.131
	Total	151.025	153.248	155.807	160.388	166.525
Employés	Hommes	17.323	17.454	17.491	17.629	17.767
	Femmes	32.355	33.695	35.297	37.805	39.392
	Total	49.678	51.149	52.788	55.434	57.159
Total	Hommes	110.433	110.844	111.272	112.016	114.161
	Femmes	90.270	93.553	97.323	103.806	109.523
	Total	200.703	204.397	208.595	215.822	223.684
Evolution par rapport à l'année précédente			1,84%	2,05%	3,46%	3,64%

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Graphique 8 - Effectif des invalides au 31 décembre - Evolution 2003 - 2007



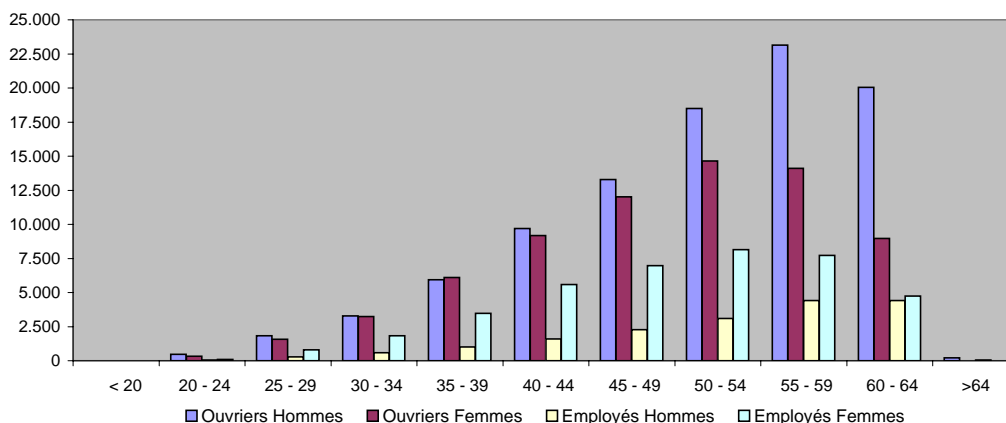
Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Les titulaires dont la période d'incapacité de travail est supérieure à un an et qui font l'objet d'une reconnaissance par le Conseil médical de l'invalidité de l'INAMI, entrent en période d'invalidité. L'effectif des invalides répertoriés au 31 décembre des années 2003 - 2007 est ventilé selon l'état social et le sexe. Entre 2003 et 2007, l'effectif des employées augmente en moyenne de 5,05% et celui des ouvrières de 4,91% alors que les pourcentages d'augmentation des effectifs masculins sont respectivement de 0,63% (employés) et 0,87% (ouvriers). L'évolution de l'effectif des invalides féminines s'explique notamment par l'allongement de l'âge de la retraite et l'augmentation du taux de participation des femmes sur le marché du travail.

Tableau 12 - Effectif des invalides par groupe d'âge au 31 décembre 2007

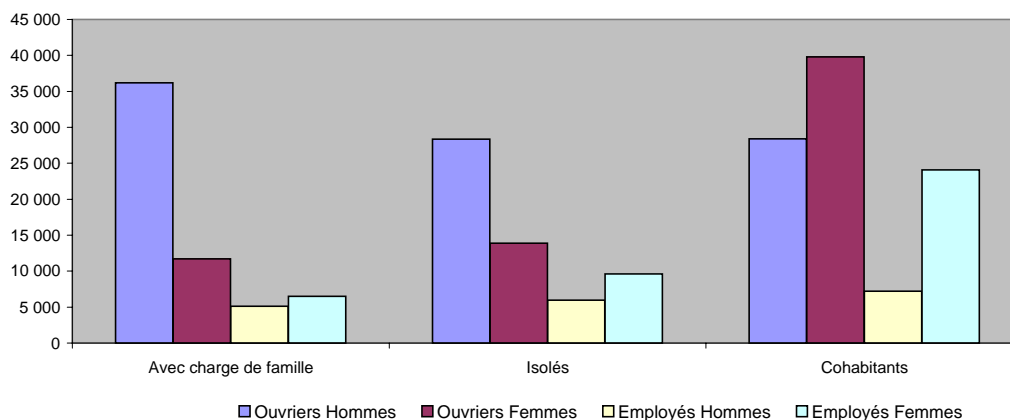
Groupe d'âge	Ouvriers		Employés		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
< 20	5	3	0	1	9
20 - 24	469	334	38	99	940
25 - 29	1.832	1.573	283	795	4.483
30 - 34	3.282	3.245	594	1.830	8.951
35 - 39	5.933	6.095	1.015	3.484	16.527
40 - 44	9.687	9.170	1.597	5.587	26.041
45 - 49	13.279	12.017	2.272	6.975	34.543
50 - 54	18.493	14.639	3.100	8.144	44.376
55 - 59	23.144	14.099	4.403	7.725	49.371
60 - 64	20.047	8.956	4.413	4.752	38.168
>64	223	0	52	0	275
Total	96.394	70.131	17.767	39.392	223.684

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Graphique 9 - Effectif des invalides par groupe d'âge au 31 décembre 2007

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Comme nous le montrent le *tableau 12* et le *graphique 9*, le nombre d'invalides croît à mesure que l'âge augmente (sauf pour les femmes à partir de 55 ans).

Graphique 10 - Nombre d'invalides indemnisés en 2007 ventilés selon la charge de famille

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

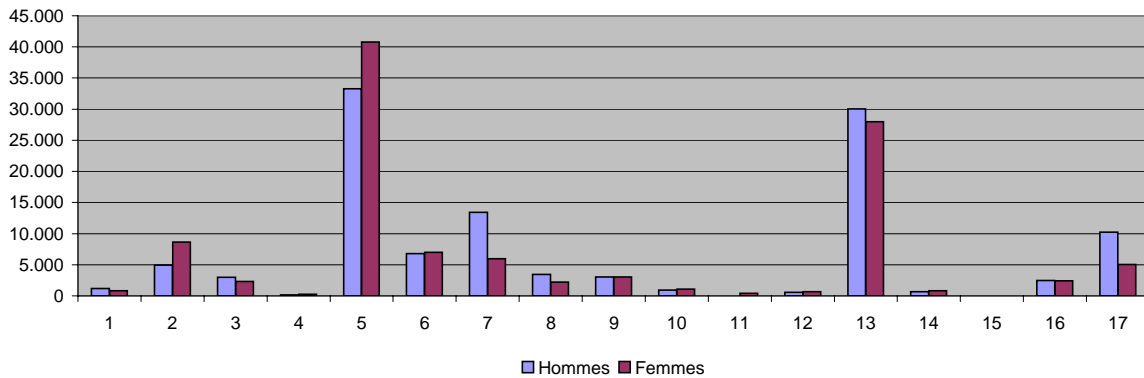
Comme le montre le *graphique 10*, les ouvriers hommes invalides bénéficient majoritairement d'une indemnité avec charge de famille par rapport aux ouvrières. Par contre, en ce qui concerne les employés, le nombre d'invalides indemnisés avec une charge de famille est presque équivalent entre les hommes et les femmes. De manière générale, les femmes invalides sont dans leur majorité indemnisées en tant que cohabitantes.

Tableau 13 - Effectif des invalides par groupe de maladies au 31 décembre - Evolution 2003 - 2007

Groupe de maladies	2003	2004	2005	2006	2007
1 Maladies infectieuses et parasitaires	1.943	1.951	1.952	1.969	2.024
2 Tumeurs	11.191	11.697	12.197	12.918	13.592
3 Mal. endocriniennes de la nutrition et du métabolisme	5.087	5.112	5.152	5.214	5.308
4 Maladies du sang et des organes des hématopoïdes	371	361	368	373	390
5 Troubles mentaux	63.911	66.031	68.272	70.833	74.054
6 Maladies du système nerveux et des organes des sens	12.696	12.817	13.024	13.450	13.821
7 Maladies de l'appareil circulatoire	19.983	19.744	19.517	19.415	19.372
8 Maladies de l'appareil respiratoire	6.347	6.125	5.868	5.749	5.664
9 Maladies de l'appareil digestif	6.092	6.048	5.973	5.971	6.052
10 Maladies des organes génito-urinaires	1.887	1.888	1.917	1.990	2.002
11 Complications de la grossesse et accouchement	299	305	339	389	436
12 Mal. de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané	1.034	1.039	1.073	1.145	1.203
13 Maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif	50.976	51.850	52.951	55.441	58.032
14 Anomalies congénitales	1.436	1.439	1.442	1.449	1.510
15 Affections trouvant origine dans la période périnatale	23	27	30	27	27
16 Symptômes, signes et états morbides mal définis	3.923	4.160	4.487	4.734	4.895
17 Lésions traumatiques et empoisonnements	13.503	13.803	14.033	14.755	15.302
Non défini	1	0	0	0	0
TOTAL	200.703	204.397	208.595	215.822	223.684

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Sur base de l'effectif des invalides répertoriés au 31 décembre, on établit une classification selon le groupe de maladies sur base duquel l'invalidé est reconnu. Les principaux groupes de maladies sont les groupes 5, 13 et 7. Les pourcentages d'invalides repris dans ces principaux groupes de maladie au 31 décembre 2007 sont respectivement de 33,11%, 25,94% et 8,66%.

Graphique 11 - Effectif des invalides par groupe de maladie et par sexe au 31 décembre 2007

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Tableau 14 - Effectif des invalides au 31 décembre 2007 par année du début de la maladie

Début de la maladie	Ouvriers Hommes	Ouvriers Femmes	Employés Hommes	Employés Femmes	Total
1984 et avant	7.833	5.631	922	2.516	16.902
1985	1.105	733	149	391	2.378
1986	1.161	821	198	447	2.627
1987	1.406	949	250	521	3.126
1988	1.529	1.131	235	579	3.474
1989	1.751	1.241	268	730	3.990
1990	1.974	1.387	321	767	4.449
1991	2.174	1.597	360	881	5.012
1992	2.422	1.713	424	950	5.509
1993	2.829	2.045	515	1.090	6.479
1994	3.089	2.094	523	1.210	6.916
1995	3.343	2.354	639	1.302	7.638
1996	3.618	2.532	701	1.321	8.172
1997	3.936	2.663	802	1.455	8.856
1998	4.423	2.949	789	1.736	9.897
1999	4.859	3.235	929	1.903	10.926
2000	5.277	3.498	1.017	2.161	11.953
2001	5.923	3.863	1.175	2.295	13.256
2002	6.040	4.158	1.236	2.422	13.856
2003	6.261	4.468	1.313	2.671	14.713
2004	6.618	5.094	1.322	3.018	16.052
2005	7.797	6.136	1.608	3.821	19.362
2006	11.026	9.839	2.071	5.205	28.141
Total	96.394	70.131	17.767	39.392	223.684

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

L'effectif des invalides au 31 décembre 2007 est cette fois ventilé selon l'année de début de la maladie. Les cas antérieurs à 1984 sont regroupés dans l'année 1984. L'effectif des invalides qui ont fait leur entrée en invalidité au cours de l'année 2007 est l'effectif repris dans la catégorie " l'année de début de maladie de 2006 ". Les autres années de début de maladie donnent l'effectif restant compte tenu des sorties d'invalidité (remises au travail, pension, décès, ...)

b. Jours indemnisés et dépenses

Tableau 15 - Nombre de jours indemnisés et dépenses correspondantes (en euro) - Evolution 2003 - 2007

		Nombre de jours				
		2003	2004	2005	2006	2007
Ouvriers	Hommes	28.408.248	28.585.264	28.468.469	28.495.318	28.923.219
	Femmes	17.258.704	18.010.140	18.363.862	19.212.986	20.223.113
	Total	45.666.952	46.595.404	46.832.331	47.708.304	49.146.332
Employés	Hommes	5.267.443	5.342.216	5.454.329	5.528.477	5.625.374
	Femmes	9.770.554	10.451.833	10.878.942	11.559.704	12.339.713
	Total	15.037.997	15.794.049	16.333.271	17.088.181	17.965.087
Subtotal		60.704.949	62.389.453	63.165.602	64.796.485	67.111.419
Divers		106	246	-327	1.258	-1.142
Total général		60.705.055	62.389.699	63.165.275	64.797.743	67.110.277
			2,78%	1,24%	2,58%	3,57%
		Dépenses				
		2003	2004	2005	2006	2007
Ouvriers	Hommes	1.014.256.600	1.038.766.153	1.062.734.611	1.087.268.796	1.123.689.505
	Femmes	485.973.387	517.711.291	542.866.471	581.266.548	626.904.104
	Total	1.500.229.987	1.556.477.444	1.605.601.082	1.668.535.344	1.750.593.609
Employés	Hommes	200.309.174	206.855.476	215.702.121	222.289.859	230.751.140
	Femmes	294.443.663	320.901.126	343.806.789	373.744.883	408.064.739
	Total	494.752.837	527.756.602	559.508.910	596.034.742	638.815.879
Subtotal		1.994.982.824	2.084.234.046	2.165.109.993	2.264.570.085	2.389.409.488
Divers		2.796	3.364	-5.528	2.759	9.705
Total général		1.994.985.620	2.084.237.410	2.165.104.465	2.264.572.844	2.389.419.193
			4,47%	3,88%	4,59%	5,51%
		Indemnité moyenne				
		2003	2004	2005	2006	2007
Ouvriers	Hommes	35,70	36,34	37,33	38,16	38,85
	Femmes	28,16	28,75	29,56	30,25	31,00
	Total	32,85	33,40	34,28	34,97	35,62
Employés	Hommes	38,03	38,72	39,55	40,21	41,02
	Femmes	30,14	30,70	31,60	32,33	33,07
	Total	32,90	33,41	34,26	34,88	35,56
Total général		32,86	33,41	34,28	34,95	35,60
Evolution par rapport à l'année précédente			1,65%	2,60%	1,96%	1,88%

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Le Tableau 15 donne les dépenses relatives à l'invalidité. Outre les jours et les montants indemnisés, une indemnité moyenne par état social a été calculée.

Il ressort clairement de ces chiffres que le nombre de jours indemnisés en invalidité est en constante augmentation depuis ces dernières années.

Cette tendance peut notamment s'expliquer par divers facteurs tels que

- le relèvement de l'âge de la pension des femmes. Les titulaires concernées par ce relèvement restent donc plus longtemps à charge de l'assurance maladie. De plus, comme nous le montrions le tableau 4 et le graphique 1, le nombre d'invalides a tendance à croître à mesure que l'âge augmente.
- le taux croissant de participation des femmes sur le marché du travail.
- le vieillissement de la population.

L'augmentation de 1,88% de l'indemnité moyenne entre 2006 et 2007 peut notamment s'expliquer par les différentes mesures entrées en vigueur au cours de l'exercice 2007:

- 1er janvier 2007:

* Augmentation de 1% du plafond AMI pour les nouveaux cas entrés à partir du 1er janvier 2007.

* Liaison des montants "minimum travailleur régulier" avec charge et isolés aux montants de la pension minimum des travailleurs salariés.

- 1er avril 2007:

* Liaison des montants "minimum travailleur non régulier" aux montants du revenu d'intégration sociale (RIS).

- 1er septembre 2007:

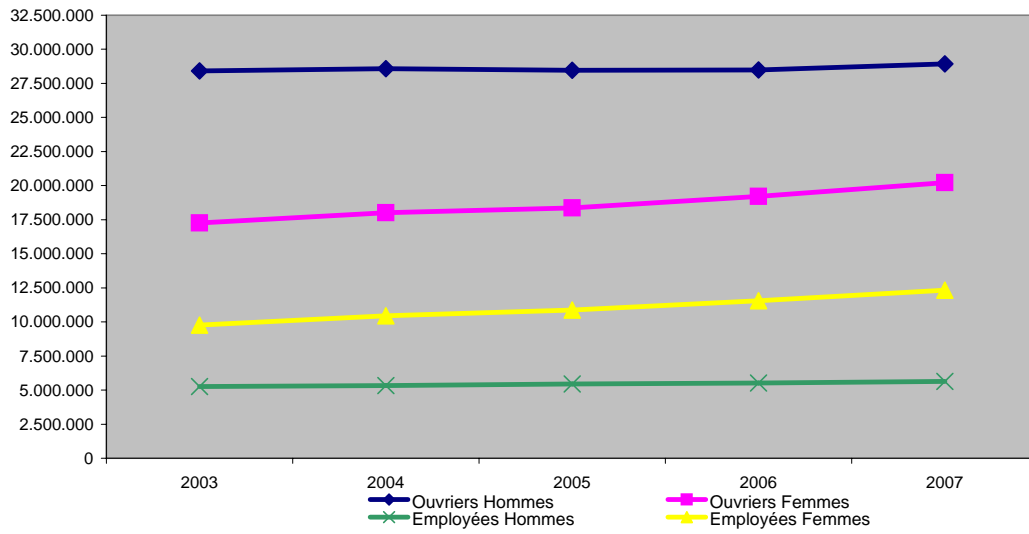
* Revalorisation de 2% (minima exclus) de l'indemnités des titulaires entrés en incapacité de travail entre le 01-09-1999 et le 31-08-2001 (inclus) (3ème cohorte).

* Revalorisation de 2% (minima exclus) de l'indemnités des titulaires entrés en incapacité de travail au plus tard le 31-08-1987 (+ de 20 ans).

* Augmentation des montants "minimum travailleur régulier" avec charge et isolés suite à l'augmentation des montants minimum pension des travailleurs salariés.

* Augmentation de 4,04% du montant "minimum travailleur régulier" cohabitant.

Graphique 12 - Nombre de jours indemnisés en période d'invalidité - Evolution 2003 - 2007



Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Le nombre de jours indemnisés est lié à l'évolution de l'effectif des invalides.

B. REGIME DES INDEPENDANTS

1. Régime des indépendants - Incapacité primaire

a. Population assurée

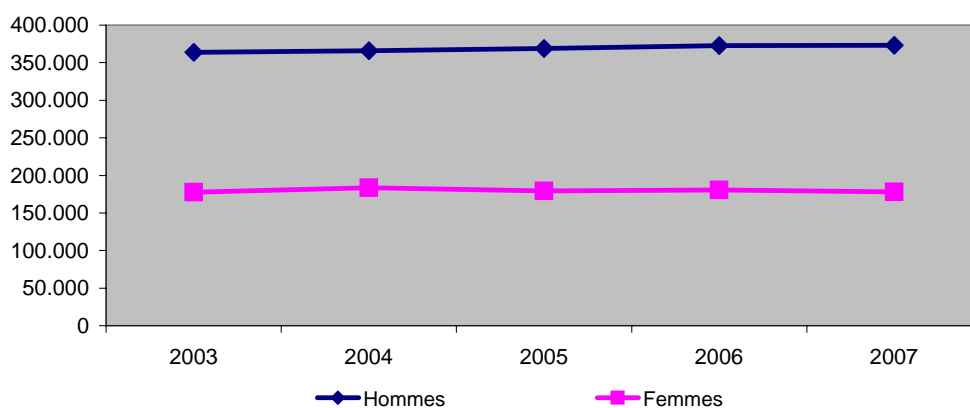
Tableau 1 - Effectif des titulaires indemnissables primaires - Situation au 31 décembre - Evolution 2003 - 2007

		2003	2004	2005	2006	2007
Indépendants & conjoints aidants	Hommes	363.829	365.716	368.732	372.779	373.371
	Femmes	177.843	183.747	179.387	180.577	178.024
	Total	541.672	549.463	548.119	553.356	551.395
Evolution par rapport à l'année précédente			1,44%	-0,24%	0,96%	-0,35%

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

L'effectif des titulaires indemnissables primaires constitue la population des titulaires assurés en cas d'incapacité primaire. En 2007, l'effectif diminue de 1.961 titulaires (-0,35%) par rapport à l'exercice 2006.

Graphique 1 - Effectif des titulaires indemnissables primaires - Situation au 31 décembre - Evolution 2003 - 2007



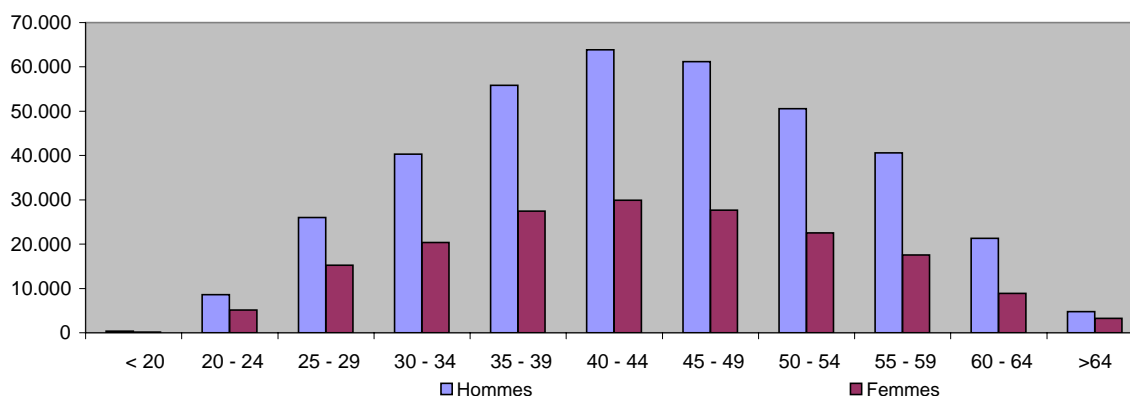
Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

L'effectif général des indépendants montre une évolution relativement constante entre 2003 et 2007.

Tableau 2 - Effectif des titulaires indemnissables primaires par groupe d'âge et par sexe - Situation au 31 décembre 2007

Groupe d'âge	Hommes	Femmes	Total
< 20	330	115	445
20 - 24	8.627	5.120	13.747
25 - 29	25.976	15.230	41.206
30 - 34	40.305	20.364	60.669
35 - 39	55.812	27.460	83.272
40 - 44	63.877	29.877	93.754
45 - 49	61.210	27.656	88.866
50 - 54	50.589	22.518	73.107
55 - 59	40.617	17.522	58.139
60 - 64	21.293	8.892	30.185
>64	4.735	3.270	8.005
Total	373.371	178.024	551.395

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Graphique 2 - Effectif des titulaires indemnissables primaires par groupe d'âge et par sexe - Situation au 31 décembre 2007

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Le tableau 2 et graphique 2 représentent les titulaires indemnissables primaires selon le groupe quinquennal d'âge auquel ils appartiennent. Les chiffres sont donnés par sexe.

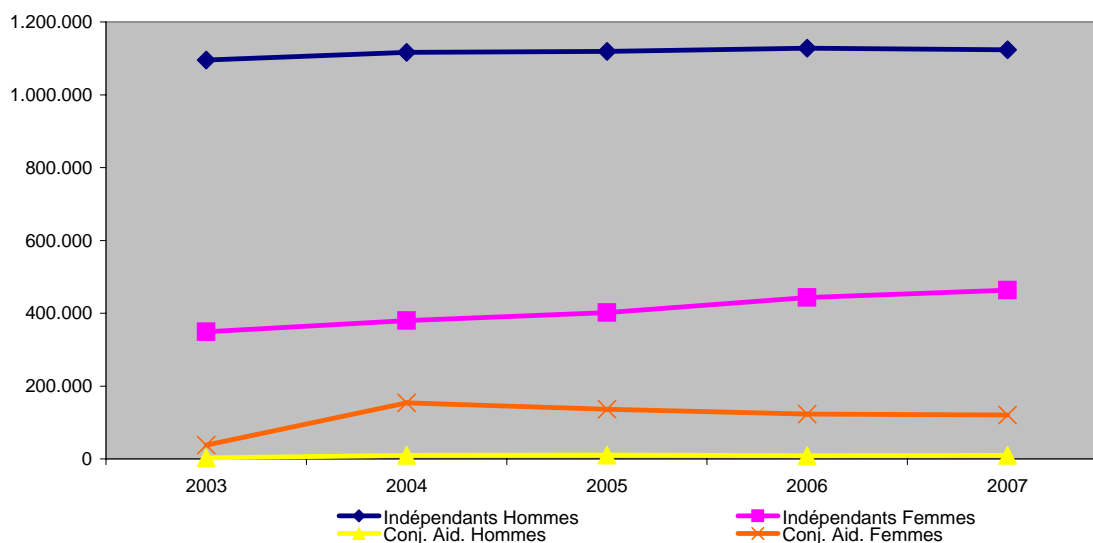
b. Jours indemnifiés et dépenses

Tableau 3 - Nombre de jours indemnifiés et dépenses correspondantes (en euro) - Evolution 2003 - 2007

		2003	2004	2005	2006	2007
		Nombre de jours				
Indépendants	Hommes	1.095.412	1.116.645	1.119.018	1.127.925	1.123.774
	Femmes	349.147	379.775	401.638	443.201	463.661
	Régul.	0	0	0	0	0
	Total	1.444.559	1.496.420	1.520.656	1.571.126	1.587.435
Conjoints aidants	Hommes	2.674	9.576	10.506	8.506	9.652
	Femmes	37.474	153.616	136.114	122.890	120.398
	Régul.	0	0	0	0	0
	Total	40.148	163.192	146.620	131.396	130.050
Total général		1.484.707	1.659.612	1.667.276	1.702.522	1.717.485
Evolution par rapport à l'année précédente			11,78%	0,46%	2,11%	0,88%
		Dépenses				
Indépendants	Hommes	27.830.818	28.825.477	29.473.513	30.068.002	34.040.212
	Femmes	8.240.789	9.147.639	9.876.056	11.024.816	12.782.879
	Régul.	-276.790	-549.345	-487.733	-524.148	6.510
	Total	35.794.817	37.423.771	38.861.837	40.568.670	46.829.600
Conjoints aidants	Hommes	64.572	225.343	257.690	215.335	270.475
	Femmes	870.366	3.623.446	3.270.142	3.012.470	3.294.486
	Régul.	-440	-22.946	-2.640	-4.056	0
	Total	934.498	3.825.843	3.525.192	3.223.749	3.564.961
Total général		36.729.315	41.249.614	42.387.029	43.792.419	50.394.561
Evolution par rapport à l'année précédente			12,31%	2,76%	3,32%	15,08%
		Indemnité moyenne				
Indépendants	Hommes	25,41	25,81	26,34	26,66	30,29
	Femmes	23,60	24,09	24,59	24,88	27,57
	Total	24,78	25,01	25,56	25,82	29,50
Conjoints aidants	Hommes	24,15	23,53	24,53	25,32	28,02
	Femmes	23,23	23,59	24,03	24,51	27,36
	Total	23,28	23,44	24,04	24,53	27,41
Total général		24,74	24,85	25,42	25,72	29,34
Evolution par rapport à l'année précédente			0,47%	2,29%	1,18%	14,07%

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

La première année d'incapacité de travail est appelée "période d'incapacité primaire". Lorsque la maladie atteint une année, le titulaire reconnu en incapacité de travail entre en période d'invalidité. Ce tableau donne les jours et les montants indemnifiés de 2003 à 2007 pour des périodes d'incapacité primaire selon le type d'indépendants et le sexe. La forte augmentation du nombre de jours indemnifiés constatée entre 2003 et 2004 pour les conjoints-aidants (+306,48%) est la conséquence de l'assujettissement obligatoire de ces derniers depuis le 1er janvier 2003. En 2007, le nombre global de jours augmente de 14.963 (+0,88%) par rapport à 2006. Le nombre de jours indemnifiés augmente de 16.309 (+1,04%) dans la catégorie des indépendants alors que ce nombre est en diminution chez les conjoints-aidants (-1.346 soit -1,02%). L'indemnité moyenne calculée figure également dans ce tableau. Les montants journaliers d'indemnités octroyées sont des montants forfaitaires dépendant de la situation familiale. En 2006, l'augmentation de l'indemnité moyenne est de 1,18% (indexation des prestations intervenue en octobre 2006). En 2007, cette augmentation est de 14,07% notamment suite à la liaison des indemnités au minimum pension (régime indépendant) pour les titulaires avec charge de famille et isolés. Une catégorie "cohabitant" a également été introduite au 1er janvier 2007.

Graphique 3 - Nombre de jours indemnisés - Evolution 2003 - 2007

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Entre 2003 et 2004, le nombre de jours indemnisés augmente de 2,56% pour les hommes et 37,96% pour les femmes. Le nombre de jours indemnisés aux conjoints-aidants a fortement augmenté suite à l'assujettissement obligatoire de ceux-ci. La hausse du nombre de jours indemnisés aux conjoints-aidants est surtout marquée chez les femmes: +309,93%. Ces dernières représentent en effet 94,42% des conjoints-aidants. En 2006, le nombre de jours indemnisés augmente de 3,32% chez les indépendants et diminue de 10,38% dans la catégorie des conjoints aidants. En 2007, ce nombre de jours augmente de 1,04% chez les indépendants et diminue de 1,02% dans la catégorie des conjoints aidants.

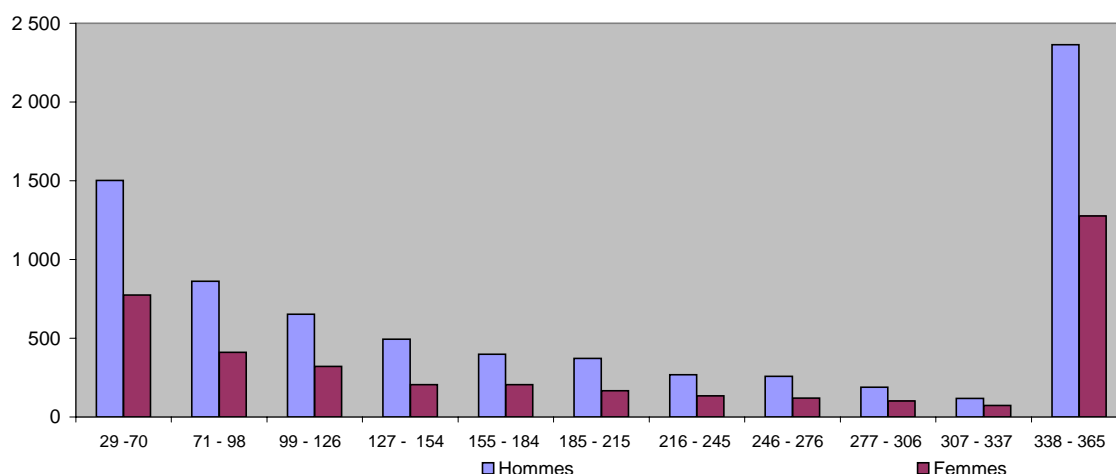
c. Cas de maladie

Tableau 4 - Nombre de cas de maladie terminés répartis selon la durée de l'incapacité de travail reconnue Evolution 2003 - 2007

Durée en jours	2003	2004	2005	2006	2007
29 - 42 jours	491	557	579	637	571
43 - 56 jours	778	854	902	890	853
57 - 70 jours	749	815	863	882	854
71 - 98 jours	1.087	1.250	1.325	1.274	1.272
99 - 126 jours	887	970	950	984	974
127 - 154 jours	647	687	757	763	699
155 - 184 jours	488	622	588	597	605
185 - 215 jours	442	498	533	523	538
216 - 245 jours	294	395	388	416	403
246 - 276 jours	295	364	369	354	379
277 - 306 jours	253	241	294	269	290
307 - 337 jours	184	207	177	199	190
338 - 365 jours	3.209	3.401	3.615	3.590	3.640
Total	9.804	10.861	11.340	11.378	11.268
Evolution par rapport à l'année précédente		10,78%	4,41%	0,34%	-0,97%

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Le *tableau 4*, extrait des documents statistiques, a pour but de répartir les cas indemnisés en incapacité primaire selon la durée totale de l'incapacité de travail reconnue exprimée en jours. Seuls les cas dont l'incapacité de travail s'est terminée au cours de l'année concernée peuvent être répertoriés dans une catégorie de durée déterminée. Les cas d'incapacité de travail dont la durée d'incapacité n'est pas supérieure à la période de carence de un mois ne sont pas repris dans ces chiffres. Si l'incapacité se prolonge au delà de la période d'un mois, le cas est codifié pour la durée totale de l'incapacité. La période de 338 à 365 jours contient notamment les cas de maladie qui atteignent un an d'incapacité et qui entreront probablement en invalidité.

Graphique 4 - Nombre de cas de maladie (terminés en 2007) répartis selon la durée de l'incapacité de travail reconnue

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

On constate que 20,22% des cas ont une durée d'incapacité comprise entre 29 et 70 jours et 11,29% une durée comprise entre 71 et 98 jours. Ensuite, le nombre de cas décroît progressivement jusqu'à la dernière durée d'incapacité qui regroupe en fait les titulaires dont la durée atteint un an. 32,30% des cas se retrouvent dans cette dernière durée d'incapacité. Ces titulaires entrent ensuite généralement dans la seconde année d'incapacité c'est-à-dire en invalidité.

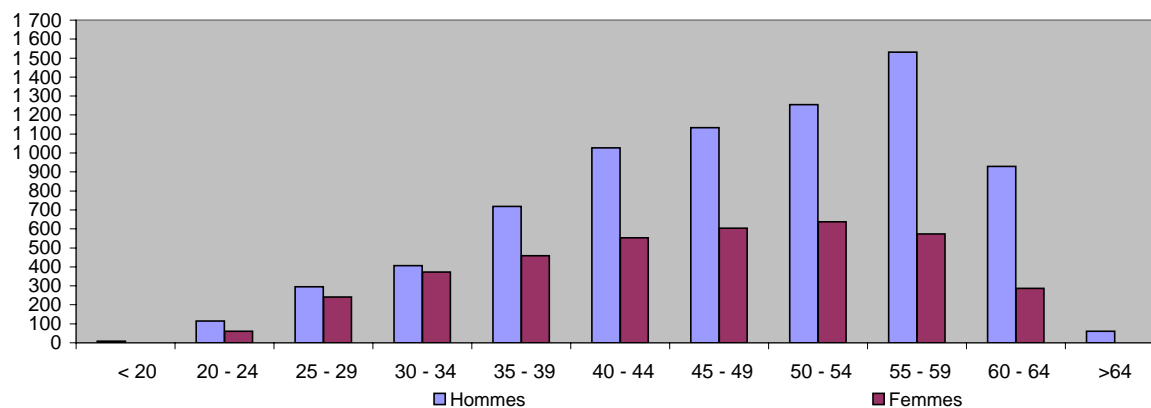
N.B. La première période compte 41 jours, les autres environ 28.

Tableau 5 - Nombre de cas de maladie répartis par groupe d'âge - Evolution 2003 - 2007

Groupe d'âge	2003	2004	2005	2006	2007
< 20	3	4	6	4	9
20 - 24	159	158	167	170	174
25 - 29	523	542	528	534	537
30 - 34	924	877	841	870	779
35 - 39	1.134	1.149	1.198	1.164	1.176
40 - 44	1.338	1.472	1.530	1.561	1.580
45 - 49	1.383	1.659	1.705	1.838	1.738
50 - 54	1.577	1.780	1.998	1.838	1.893
55 - 59	1.759	2.035	2.184	2.111	2.106
60 - 64	922	1.112	1.113	1.231	1.216
>64	82	73	70	57	60
Total	9.804	10.861	11.340	11.378	11.268
Evolution par rapport à l'année précédente		10,78%	4,41%	0,34%	-0,97%

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Le tableau 5 donne l'évolution du nombre de cas indemnisés selon le groupe d'âge auquel ils appartiennent. En 2006, on enregistre une augmentation de 0,34% par rapport à 2005. Entre 2006 et 2007, on constate une diminution de 0,97% après toute une période d'augmentation.

Graphique 5 - Nombre de cas de maladie (terminés en 2007) répartis par groupe d'âge

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Tableau 6 - Durée d'indemnisation moyenne par cas et nombre moyen de cas de maladie par 1 000 titulaires - Evolution 2003 - 2007

	2003	2004	2005	2006	2007
		Durée moyenne d'indemnisation par cas			
Hommes	144,39	142,79	142,97	140,80	140,26
Femmes	135,66	138,27	143,08	142,45	143,40
Total	142,03	141,39	143,01	141,34	141,32
Evolution par rapport à l'année précédente		-0,45%	1,14%	-1,17%	-0,01%
		Nombre moyen de cas de maladie par 1 000 titulaires			
Hommes	19,67	20,48	20,91	20,60	20,03
Femmes	14,88	18,35	20,24	20,48	21,28
Total	18,10	19,77	20,69	20,56	20,44
Evolution par rapport à l'année précédente		9,21%	4,67%	-0,61%	-0,61%

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Le tableau 6 donne la durée moyenne d'indemnisation par cas de maladie en période d'incapacité primaire. Il faut analyser les chiffres en tenant compte de la période de carence qui est de un mois.

Ce tableau donne également le nombre moyen de cas de maladie pour 1.000 titulaires. Ainsi en 2007, sur 1.000 titulaires indépendants on enregistre 20,44 cas de maladie. Chez les hommes, on dénombre 20,03 cas de maladie pour 1.000 titulaires alors que ce nombre s'élève à 21,28 pour les femmes.

2. Régime des Indépendants - Maternité

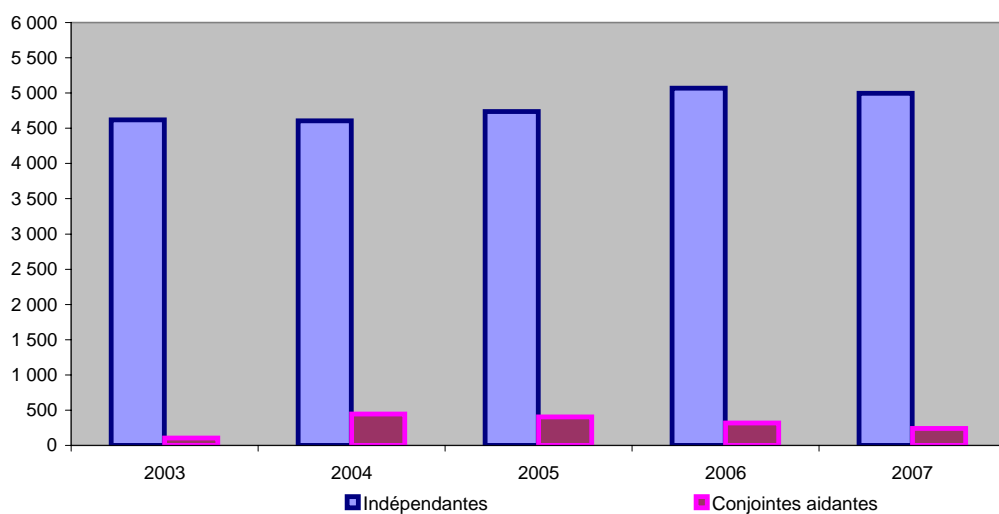
a. Cas indemnisés et dépenses

Tableau 7 - Nombre de cas indemnisés et dépenses correspondantes (en euro) - Evolution 2003 - 2007

	2003	2004	2005	2006	2007
En incapacité primaire			Nombre de cas		
Indépendantes	4.608	4.594	4.725	5.056	4.986
Conjointes aidantes	102	446	403	320	240
Total	4.710	5.040	5.128	5.376	5.226
En invalidité					
Indépendantes	10	11	11	12	11
Conjointes aidantes	1	1	0	0	0
Total	11	12	11	12	11
Evolution par rapport à l'année précédente		7,01%	1,72%	4,85%	-2,80%
Congé d'adoption					25
Evolution par rapport à l'année précédente					-
En incapacité primaire			Dépenses		
Indépendantes	8.133.988	8.982.517	9.508.198	10.354.587	11.189.912
Conjointes aidantes	169.091	876.825	805.476	644.280	538.069
Total	8.303.079	9.859.342	10.313.674	10.998.868	11.727.981
En invalidité					
Indépendantes	17.432	21.915	22.301	24.386	18.369
Conjointes aidantes	1.963	1.924	0	0	-1.924
Total	19.394	23.839	22.301	24.386	16.445
Evolution par rapport à l'année précédente		18,75%	4,58%	6,65%	6,54%
Congé d'adoption					47.554
Evolution par rapport à l'année précédente					-
En incapacité primaire			Indemnité moyenne		
Indépendantes	1 765,19	1 955,27	2 012,32	2 047,98	2 244,27
Conjointes aidantes	1 657,75	1 965,98	1 998,70	2 013,38	2 241,95
Total	1 762,86	1 956,22	2 011,25	2 045,92	2 244,16
En invalidité					
Indépendantes	1 743,19	1 992,23	2 027,34	2 032,15	1 669,90
Conjointes aidantes	1 962,50	1 924,06	0,00	0,00	0,00
Total	1 763,12	1 986,55	2 027,34	2 032,15	1 494,99
Evolution par rapport à l'année précédente		11,82%	2,43%	0,98%	-8,31%
Congé d'adoption					1.902
Indé. + conj. aidantes					-

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Le tableau 7 donne les dépenses relatives à la maternité. Ces dépenses peuvent concerner des titulaires reconnues invalide en repos de maternité ou d'autres titulaires (période primaire), catégorie où l'on enregistre la plupart des dépenses. L'indemnité octroyée en cas de maternité est un montant forfaitaire par accouchement qui a été doublé à partir de 2003. En 2007, le nombre de cas a diminué de 2,80% par rapport à l'année 2006. L'indemnité moyenne du repos de maternité en incapacité primaire a augmenté de 9,69% entre 2006 et 2007. Cette forte augmentation s'explique principalement par l'introduction d'une nouvelle mesure entrée en vigueur le 1er juillet 2007. A partir de cette date, la période de maternité constitue une période de repos de 8 semaines mais peut, au choix de la titulaire, être limitée à 6 ou 7 semaines. Cette période est prolongée d'une semaine en cas de naissance multiple. L'ancienne période était de 6 semaines (+1 semaine en cas de naissance multiple). Il est également à noter qu'un congé d'adoption a été introduit au 1er février 2007. On dénombre 25 cas de congé d'adoption en 2007.

Graphique 6 - Nombre de cas - Evolution 2003 - 2007

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Tableau 8 - Nombre de cas de maternité terminés répartis par groupe d'âge (sans les cas de maternité de titulaires invalides) - Evolution 2003 - 2007

Groupe d'âge	2003	2004	2005	2006	2007
< 20	1	3	2	3	2
20 - 24	182	211	205	238	212
25 - 29	1.528	1.531	1.535	1.620	1.512
30 - 34	2.021	2.112	2.092	2.186	2.040
35 - 39	744	808	835	933	962
40 - 44	117	152	152	157	161
45 - 49	2	2	7	6	8
50 - 54	1	0	1	0	1
Total	4.596	4.819	4.829	5.143	4.898

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Le *tableau 8*, extrait des documents statistiques, a pour but de répartir les cas de maternité qui se sont terminés en 2007 selon le groupe d'âge auquel appartient la titulaire.

3. Régime des Indépendants - Invalidité

a. Effectifs

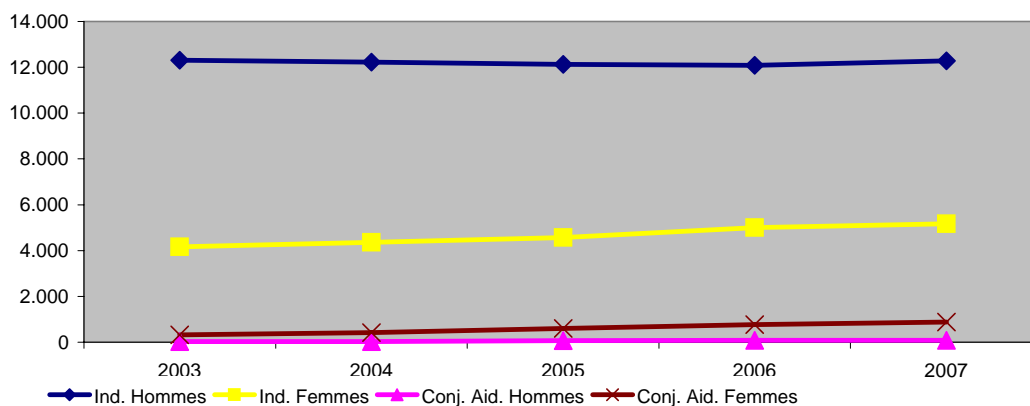
Tableau 9 - Effectif des invalides au 31 décembre - Evolution 2003 - 2007

		2003	2004	2005	2006	2007
Indépendants	Hommes	12.311	12.228	12.123	12.090	12.279
	Femmes	4.162	4.354	4.563	4.997	5.168
	Total	16.473	16.582	16.686	17.087	17.447
Conjoints aidants	Hommes	21	24	64	78	79
	Femmes	316	414	606	768	876
	Total	337	438	670	846	955
Total	Hommes	12.332	12.252	12.187	12.168	12.358
	Femmes	4.478	4.768	5.169	5.765	6.044
	Total	16.810	17.020	17.356	17.933	18.402
Evolution par rapport à l'année précédente			1,25%	1,97%	3,32%	2,62%

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Les titulaires dont la période d'incapacité de travail est supérieure à un an et qui font l'objet d'une reconnaissance par le Conseil médical de l'invalidité de l'INAMI, entrent en période d'invalidité. L'effectif des invalides enregistrés au 31 décembre est ventilé selon le type d'indépendants et le sexe. Il est également à noter que l'âge de la pension des femmes est passé de 63 à 64 ans en 2006. L'effectif des conjoints aidants a à nouveau fortement augmenté en 2007, surtout chez les femmes (+14,06%).

Graphique 7 - Effectif des invalides au 31 décembre - Evolution 2003 - 2007

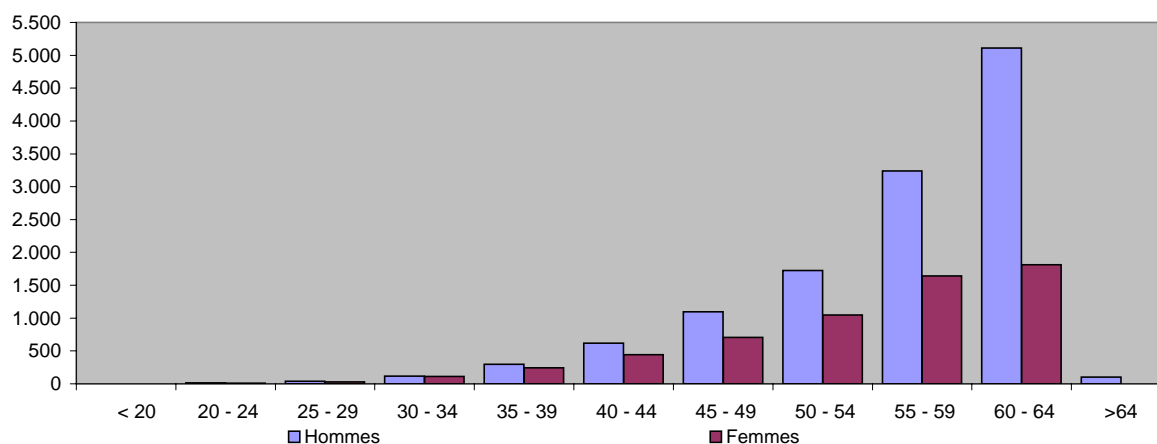


Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Tableau 10 - Effectif des invalides par groupe d'âges et par sexe au 31 décembre 2007

Groupe d'âges	Indépendants		Conj. Aidants		Total
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
< 20	1	0	0	0	1
20 - 24	13	9	0	0	22
25 - 29	40	27	0	1	68
30 - 34	117	105	1	6	229
35 - 39	294	216	1	27	538
40 - 44	615	384	3	58	1.060
45 - 49	1.087	622	7	86	1.802
50 - 54	1.711	884	15	161	2.771
55 - 59	3.218	1.371	23	273	4.885
60 - 64	5.082	1.550	29	264	6.925
>64	101	0	0	0	101
Total	12.279	5.168	79	876	18.402

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Graphique 8 - Effectif des invalides par groupe d'âges et par sexe au 31 décembre 2007

Source : INAMI - Services des indemnités - Direction finances et statistiques

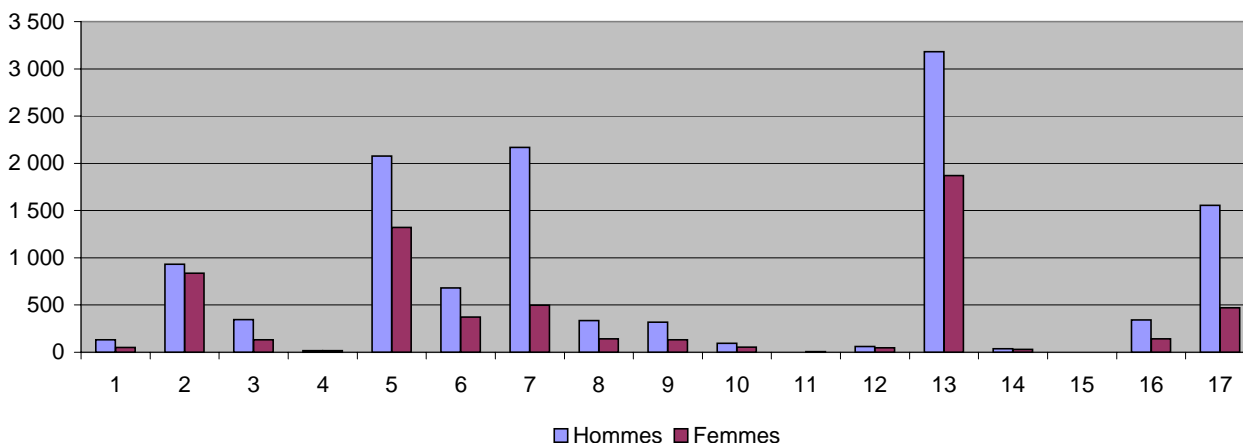
Comme on le constate à la lecture du *tableau 10* et du *graphique 8*, le nombre d'invalides croît à mesure que l'âge augmente.

Tableau 11 - Effectif des invalides par groupe de maladies au 31 décembre - Evolution 2003 - 2007

Groupe de maladie	2003	2004	2005	2006	2007
1 Maladies infectieuses et parasitaires	154	174	169	172	181
2 Tumeurs	1.333	1.411	1.518	1.625	1.770
3 Mal. endocriniennes de la nutrition et du métabolisme	484	483	488	499	478
4 Maladies du sang et des organes des hématopoïdes	21	24	27	26	32
5 Troubles mentaux	3.008	3.092	3.172	3.282	3.397
6 Maladies du système nerveux et des organes des sens	980	962	975	1.023	1.053
7 Maladies de l'appareil circulatoire	2.796	2.723	2.697	2.684	2.668
8 Maladies de l'appareil respiratoire	505	486	471	489	478
9 Maladies de l'appareil digestif	433	447	440	456	449
10 Maladies des organes génito-urinaires	140	149	154	149	148
11 Complications de la grossesse et accouchement	1	1	6	6	8
12 Mal. de la peau et du tissu cellulaire sous-cutané	89	97	99	99	107
13 Mal. du syst. ostéo-articul., des muscles et tissu conjonctif	4.525	4.625	4.694	4.897	5.052
14 Anomalies congénitales	77	72	72	71	68
15 Affections trouvant origine dans la période périnatale	2	2	2	2	2
16 Symptômes, signes et états morbides mal définis	506	515	505	511	484
17 Lésions traumatiques et empoisonnements	1.756	1.757	1.867	1.942	2.027
Total	16.810	17.020	17.356	17.933	18.402

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

L'effectif des invalides répertoriés au 31 décembre, est classé selon le groupe de maladies sur base duquel l'invalidé est reconnu. Les principaux groupes de maladies sont les groupes 13, 5 et 7. Au 31 décembre 2007, les pourcentages des invalides appartenant à ces différents groupes sont respectivement de 27,45%, 18,46% et 14,50%.

Graphique 9 - Effectif des invalides par groupe de maladie et par sexe au 31 décembre 2007

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Tableau 12 - Effectif des invalides au 31 décembre 2007 par année du début de la maladie

Début de la maladie	Indépendants Hommes	Indépendants Femmes	Conjoints Hommes	Conjoints Femmes	Total
1984 et avant	321	185	0	0	506
1985	58	43	0	0	101
1986	84	47	0	0	131
1987	73	53	0	0	126
1988	106	43	0	0	149
1989	108	61	0	0	169
1990	137	70	0	7	214
1991	174	88	0	12	274
1992	190	109	0	6	305
1993	249	122	0	15	386
1994	284	126	1	17	428
1995	349	146	1	27	523
1996	378	153	0	11	542
1997	462	191	2	16	671
1998	527	176	3	16	722
1999	569	206	1	22	798
2000	682	240	0	16	938
2001	886	320	0	20	1.226
2002	996	378	2	28	1.404
2003	1.035	436	12	104	1.587
2004	1.153	472	37	198	1.860
2005	1.427	600	15	172	2.214
2006	2.031	903	5	189	3.128
Total	12.279	5.168	79	876	18.402

Source : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

L'effectif des invalides au 31 décembre 2007 est cette fois ventilé selon l'année de début de maladie. Les cas antérieurs à 1984 sont regroupés dans l'année 1984. Les invalides qui sont entrés en invalidité au cours de l'année 2007 sont repris dans l'effectif avec l'année de début de maladie de 2006. Les autres années de début de maladie donnent l'effectif restant compte tenu des sorties d'invalidité (remises au travail, pension, décès...).

b. Jours indemnifiés et dépenses

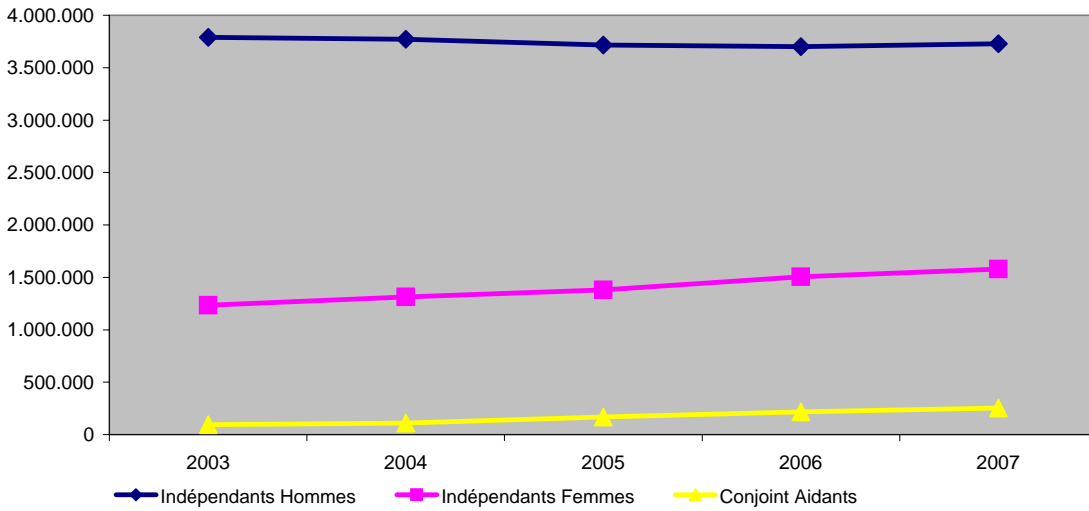
Tableau 13 - Nombre de jours indemnifiés et dépenses correspondantes (en euro) - Evolution 2003 - 2007

	2003	2004	2005	2006	2007
	Nombre de jours				
Indépendants					
Hommes	3.789.146	3.771.697	3.714.990	3.702.282	3.728.876
Femmes	1.233.586	1.312.774	1.380.642	1.504.664	1.579.321
Total	5.022.732	5.084.471	5.095.632	5.206.946	5.308.197
Conjoints aidants					
Hommes	2.970	4.759	8.528	12.626	14.199
Femmes	91.050	105.054	160.210	203.737	239.336
Total	94.020	109.813	168.738	216.363	253.535
Inconnu	2.309	256	0	0	0
Total général	5.119.061	5.194.540	5.264.370	5.423.309	5.561.732
Evolution par rapport à l'anr		1,47%	1,34%	3,02%	2,55%
			Dépenses		
Indépendants					
Hommes	107.290.034	107.484.392	108.201.506	117.851.791	129.467.337
Femmes	31.601.913	34.048.962	36.587.737	42.790.636	48.695.992
Total	138.891.947	141.533.354	144.789.244	160.642.427	178.163.328
Conjoints aidants					
Hommes	73.128	122.557	219.855	349.866	433.926
Femmes	2.184.696	2.563.445	3.977.748	5.194.266	6.905.722
Total	2.257.824	2.686.001	4.197.603	5.544.133	7.339.648
Inconnu	82.373	2.816	0	0	0
Total général	141.232.144	144.222.172	148.986.846	166.186.560	185.502.976
Evolution par rapport à l'année précédente		2,12%	3,30%	11,54%	11,62%
			Indemnité moyenne		
Indépendants					
Hommes	28,32	28,50	29,13	31,83	34,72
Femmes	25,62	25,94	26,50	28,44	30,83
Total	27,65	27,84	28,41	30,85	33,56
Conjoints aidants					
Hommes	24,62	25,75	25,78	27,71	30,56
Femmes	23,99	24,40	24,83	25,49	28,85
Total	24,01	24,46	24,88	25,62	28,95
Total général	27,59	27,76	28,30	30,64	33,35
Evolution par rapport à l'année précédente		0,63%	1,93%	8,28%	8,85%

Sources : INAMI - Service des indemnités - Direction finances et statistiques

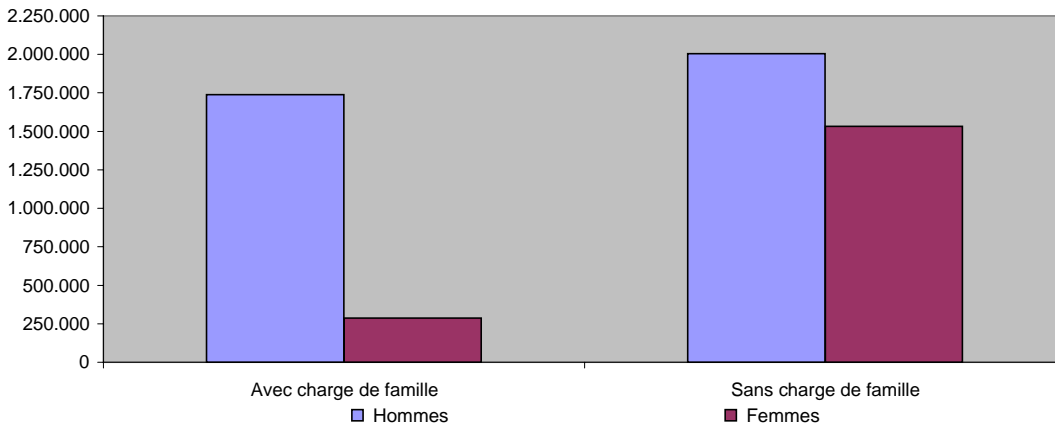
Le *tableau 13* donne le nombre de jours et les montants indemnifiés dans le cadre de l'invalidité. Outre les jours et les montants indemnifiés, une indemnité moyenne par état social a été calculée. Les montants journaliers d'indemnités octroyées sont des montants forfaitaires en fonction de la situation familiale de l'invalidé qui suivent l'évolution de l'indice santé. La forte croissance des dépenses en 2006 par rapport à 2005 (+11,54%) est notamment due à la liaison au 1er janvier 2006 du forfait « avec arrêt d'entreprise » au montant minimum travailleur régulier en vigueur dans le régime général. En 2007, les dépenses augmentent de 11,62% par rapport à 2006 suite à la liaison des indemnités au minimum pension pour les titulaires avec charge de famille et isolés (minimum pension des travailleurs salariés pour les invalides ayant mis fin à leur entreprise et minimum pension des travailleurs indépendants pour les invalides n'ayant pas mis fin à leur entreprise). Une catégorie "cohabitant" a également été introduite au 1er janvier 2007.

Graphique 10 - Nombre de jours indemnisés - Evolution 2003 - 2007



Le graphique 10 montre l'évolution des jours indemnisés en invalidité. En 2007, 67,05% des jours sont indemnisés à des hommes indépendants, 28,40% revenant aux indépendantes. Seuls 4,56% des jours sont octroyés aux conjoints-aidants.

Graphique 11 - Nombre de jours par sexe selon la charge de famille - Situation au 31 décembre 2007



Source : INAMI -Service des indemnités - Direction finances et statistiques

Comme le montre le *graphique 11*, les hommes invalides bénéficient majoritairement d'une indemnité avec charge de famille. Par contre, les femmes invalides perçoivent dans leur majorité une indemnité sans charge de famille.